



**PRÉFET  
DE LA LOZÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
des services  
du cabinet**

**Plan départemental de gestion sanitaire  
des vagues de chaleur**

Date et heure : 16 août 2023 à 18h00

Destinataires :

Association des maires de la Lozère  
Conseil Départemental  
ARS  
DDETSPP  
SDIS  
DASEN  
SAMU centre 15  
Gendarmerie départementale (CORG)  
Police nationale  
Zone SUD (COZ)  
Bureau de la communication (préfecture)  
Sous-préfecture de FLORAC

Associations pour info: SIAO 48 – 115, CHRS La Traverse, la Perm'Aurore, Quoi de 9, CIDFF48, Ligue de l'Enseignement, Croix-Rouge, Secours catholique, Secours populaire

**Passage en NIVEAU 2 -> Pic de chaleur**

**MESSAGE :**

En raison des conditions météorologiques attendues qui prévoient une augmentation significative des températures dans le département à partir de demain, sans dépasser les seuils biométéorologiques, la préfecture vous informe d'une période de chaleur, vigilance météorologique jaune à compter de jeudi 17 août à 12h00. :

- niveau pic de chaleur

Conformément aux procédures arrêtées dans le plan départemental canicule, je vous demande de porter une attention particulière aux personnes sensibles à la chaleur.

Je vous en remercie et vous prie de m'informer le cas échéant de toute difficulté dans l'application de la présente instruction.

Pour le préfet et par délégation,  
la directrice des services du cabinet

Laure DEROO